



# **ADDITIFS AUX REGLES DE SELECTIONS**

## **Patinage artistique synchronisé**

**Saison 2022 / 2023**

Document validé par le BE



## I. LES MASTER'S

### Objectif

La participation aux MASTER'S est obligatoire pour participer aux compétitions internationales (Compétitions ISU, Challenger Series, Championnat du Monde junior et Senior), pour les catégories Junior N1, Elite 12 Senior et Senior N1\*.

*\*En cas d'annulation des Masters, une mise en situation avec des OA ISU sélectionnés par la DTN pourra être mise en place à distance pour évaluer les programmes. Les équipes seront sélectionnées aux Elites après accord de la commission technique et pédagogique et validation de la DTN.*

*\*En cas de forfait, l'équipe concernée devra faire valider les 2 programmes par des OA ISU sélectionnés par la DTN au plus tard le 4 novembre. Sa sélection aux Elites se fera après validation de la commission technique et pédagogique et du Directeur Technique National.*

### Dates

Du 6 au 8 octobre 2022 à VILLARD DE LANS.

### Conditions et Critères de Participation

#### Pour les catégories N1 : Junior, Senior et Elite 12 Senior :

- Avoir participé au Championnat de France junior ou senior N1 2022 et avoir validé les deux programmes en entier en situation de compétition par des officiels de l'arbitrage validés par la DTN avant le 30 août 2022.
- Pour les autres équipes, avoir fait validé les deux programmes en entier en situation de compétition par des officiels de l'arbitrage validés par la DTN avant le 8 septembre.

#### Quotas maximum par catégorie

Patinage Artistique Synchronisé	JUNIORS N1	ELITE 12 SENIOR	SENIORS N1
Nombre d'équipes maximum	3	1	2

### Ordre de Passage

L'ordre de passage est établi selon les critères suivants :

- Pour le programme court, l'ordre de passage est basé sur le FRENCH RANKING (classement de l'année) de la catégorie et pour ceux qui ne seraient pas classés, par tirage au sort en amont de la compétition.
- Pour le programme long, l'ordre de passage suivra l'ordre inverse du classement en programme court.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



## II. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITES

### Dates

Du 15 au 17 décembre 2022 à ROUEN.

### Conditions et Critères de Participation

#### Catégories Junior-Senior N1 et Elite 12 Senior :

- Avoir participé aux Masters 2022
- En cas de forfait aux MASTERS 2022 pour raison sanitaire, la participation se fera sur validation du DTN après avis de la CSNPAS et des OA (Modalités en attente).

#### Quotas maximum :

Patinage Artistique Synchronisé	JUNIORS N1	ELITE 12 SENIOR	SENIOR N1
Nombre d'équipes maximum	3	1	2

### Ordre de Passage

- L'ordre de passage pour le programme court suivra l'ordre inverse du classement des Masters.
- L'ordre de passage pour le programme long suivra l'ordre inverse du classement en programme court des Elites.

## III. COMPETITIONS INTERNATIONALES SENIORS N1 (Elites 12 Senior et Senior)

#### ➤ Inscription des Equipes Seniors N1

La CSNPAS après validation de la DTN est seule habilitée à inscrire administrativement ou à déclarer forfait des équipes dans une compétition internationale ISU hors Championnats du Monde.

La FFSG est seule habilitée à inscrire ou à déclarer forfait des équipes aux Championnats du Monde Junior et Senior.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : [ffsg@ffsg.org](mailto:ffsg@ffsg.org)

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



### Ces compétitions internationales permettent :

- Aux équipes d'acquiescer des points ISU
- Aux équipes de préparer les échéances importantes

Les demandes d'inscriptions devront être **communiquées à la CSNPAS et la DTN au plus tard le 15 juillet 2022 pour les compétitions du premier trimestre de la saison et le 15 septembre pour les compétitions du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.**


Un formulaire spécifique sera adressé aux clubs. Il devra spécifier le nom de l'équipe et la catégorie, les Noms, Prénoms, N° de licence et dates de naissance des patineurs ainsi que la liste des compétitions ISU choisies. LA CSNPAS déterminera pour chaque compétition une date limite d'engagement.

#### ➤ Compétitions obligatoires du Chemin de Sélection Senior N1\*

- MASTERS les 6-7-8 octobre 2022 à Villard de Lans
- CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE Les 15-16-17 décembre 2022 à Rouen
- FRENCH CUP Les 3/4 février 2023 à Rouen
- Deux challenger Series obligatoires pour la sélection aux championnats du Monde Senior (Hors catégorie Elite 12 senior)

\*Sous réserve de calendriers FFSG et ISU initiaux inchangés. En cas d'annulation ou de report, les compétitions et exigences ci-dessus/ Ci-dessous pourront être revues après accord du DTN.

#### ➤ Calendrier des Challenger Series 2022.2023

9-11 décembre 2022	 Challenger Series of synchronized skating	BRAMPTON (CAN)
13-15 Janvier 2023	 CS TISSOT NEUCHATEL TROPHY	NEUCHATEL (SUI)
19-21 Janvier 2023	 CS MOZART CUP	SALZBOURG (AUT)
27-29 Janvier 2023	 CS LEON LURJE	GOTEBORG (SWE)
17-19 février 2023	 CS SPRING CUP	MILAN (AUT)

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : [ffsg@ffsg.org](mailto:ffsg@ffsg.org)

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



➤ **Sélections**

La compétition des Masters est une compétition qui valide l'entrée au chemin de sélection pour les Championnats du Monde Seniors et la participation aux compétitions ISU. Toute équipe, n'ayant pas obtenu le minima requis aux Masters, aura jusqu'aux Elites pour les Valider :

- Minima d'entrée du Chemin de sélection au championnat du Monde Senior 2023 : **48 points\*** sur le programme COURT
- Minima pour participer aux compétitions internationales Seniors ISU : **35 points\*** sur le programme COURT
- Minima pour participer aux compétitions internationales Elite 12 Senior : **30 points\*** sur le programme court.

\*Sous réserve du nouveau calcul de points ISU.

**La sélection pour le Championnat du Monde Senior sera validée selon les 2 critères suivants :**

- **Avoir obtenu la meilleure moyenne des scores réalisés à 2 compétitions ISU** (somme des 2 scores divisée par 2)
- **Avoir obtenu un minimum de 160 points\* sur la moyenne des scores des 2 compétitions ISU**

\*Sous réserve du nouveau calcul de points ISU

Les équipes pourront participer, si elles le souhaitent, à plus de 2 compétitions ISU. Dans ce cas, les 2 meilleurs scores obtenus seront pris en compte pour le calcul de la moyenne.

Les délais et les minimas de scores annoncés dans ce chemin de sélection pourront être revus en cas de modification des calendriers initiaux FFSG et/ou ISU ou/et de problèmes liés à la crise sanitaire ou autres.

***Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.***

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE**

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : [ffsg@ffsg.org](mailto:ffsg@ffsg.org)

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



#### IV. COMPÉTITIONS INTERNATIONALES JUNIORS ISU

##### ➤ Inscription des Equipes Junior National 1

La CSNPAS après validation de la DTN est seule habilitée à inscrire administrativement ou à déclarer forfait des équipes dans une compétition internationale ISU hors Championnats du Monde.

La FFSG est seule habilitée à inscrire ou à déclarer forfait des équipes aux Championnats du Monde Junior et Senior.

**Ces compétitions internationales permettent :**

- Aux équipes d'acquérir des points ISU
- Aux équipes de préparer les échéances importantes

Les demandes d'inscriptions devront être **communiquées à la CSNPAS et la DTN au plus tard le 15 juillet 2022 pour les compétitions du premier trimestre de la saison et le 15 septembre pour les compétitions du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.**

Un formulaire spécifique sera adressé aux clubs. Il devra spécifier le nom de l'équipe et la catégorie, les Noms, Prénoms, N° de licence et dates de naissance des patineurs ainsi que la liste des compétitions ISU choisies.

LA CSNPAS déterminera pour chaque compétition une date limite d'engagement.

##### ➤ Compétitions obligatoires du Chemin de Sélection Junior National 1\*

- MASTERS les 6-7-8 octobre 2022 à Villard de Lans
- CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE Les 15-16-17 décembre 2022 à Rouen
- La finale du championnat de France pour les équipes non sélectionnées au Championnat du Monde Junior
- FRENCH CUP Les 3/4 février 2023 à Rouen
- Deux challenger Series obligatoires pour la sélection aux championnats du Monde*

*\*Sous réserve de calendriers FFSG et ISU initiaux inchangés. En cas d'annulation ou de report, les compétitions et exigences ci-dessus et ci-dessous pourront être revues après accord du DTN.*

#### FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : [ffsg@ffsg.org](mailto:ffsg@ffsg.org)

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



➤ **Calendrier des challenger Series :**

9-11 décembre 2022	 Challenger Series of synchronized skating	BRAMPTON (CAN)
13-15 Janvier 2023	 CS TISSOT NEUCHATEL TROPHY	NEUCHATEL (SUI)
19-21 Janvier 2023	 CS MOZART CUP	SALZBOURG (AUT)
27-29 Janvier 2023	 CS LEON LURJE	GOTEBORG (SWE)
17-19 février 2023	 CS SPRING CUP	MILAN (AUT)

➤ **Sélections**

La compétition des Masters est une compétition qui valide l'entrée au chemin de sélection pour les Championnats du Monde Juniors et la participation aux compétitions Juniors ISU. Toute équipe, n'ayant pas obtenu les minimas requis aux Masters, aura jusqu'aux Elites pour les valider

- Minima d'entrée du chemin de sélection au championnat du Monde Junior : **38 points\*** sur le programme COURT
- Minima pour participation aux compétitions internationales ISU : **28 points\*** sur le programme COURT

\*Sous réserve du nouveau calcul de points ISU.

**La sélection pour le Championnat du Monde sera validée selon les 2 critères suivants :**

- **Avoir obtenu la meilleure moyenne des scores réalisés aux 2 compétitions ISU** (somme des 2 scores divisée par 2)
- **Avoir obtenu un minimum de 120 points\*** sur la moyenne des scores des 2 compétitions ISU

\*Sous réserve du nouveau calcul de points non paru à ce jour

Les délais et les minimas de scores annoncés dans ce chemin de sélection pourront être revus en cas de modification des calendriers initiaux FFSG et/ou ISU ou/et de problèmes liés à la crise sanitaire.

Les équipes pourront participer, si elles le souhaitent, à plus de 2 compétitions ISU. Dans ce cas, les 2 meilleurs scores obtenus seront pris en compte pour le calcul de la moyenne.

***Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.***

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE**

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : [ffsg@ffsg.org](mailto:ffsg@ffsg.org)

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



## V. **COMPÉTITIONS INTERNATIONALES Novice Avancé**

### ➤ **Inscription des Equipes Novices A**

Les inscriptions devront être communiquées à la CSNPAS **au 15 septembre 2022**

Un formulaire spécifique sera adressé aux clubs. Il devra spécifier le nom de l'équipe et la catégorie, les Noms, Prénoms, N° de licence et dates de naissance des patineurs ainsi que la liste des compétitions ISU choisies.

Pour participer à une compétition internationale ISU en Novice avancé en 2023, les équipes devront avoir

- envoyé le formulaire d'inscription avant le 15 septembre à la CSNPAS et la représentante de la discipline à la DTN.
- envoyé la vidéo du programme en entier et en tenue officielle au plus tard le 30 septembre 2022 à [cglaise@ffsg.org](mailto:cglaise@ffsg.org) et [csnpas@ffsg.org](mailto:csnpas@ffsg.org).
- reçu la validation du programme par le panel de juges des Masters via la CSNPAS.
- reçu la visite d'officiels de l'arbitrage au moment des vacances de Toussaint et la validation finale de la CSNPAS.

### ➤ **Compétitions obligatoires du Chemin de Sélection Novice A (National 1)**

- |   |
|---|
| - 1 manche minimum du championnat de France Novice A (Manche 1 : 21-22 janvier 2023, à Romorantin –Manche 2 : le 11-12 février 2023 Le Havre) |
| - FRENCH CUP le 4 février 2023 à Rouen  |
| - Finale du championnat de France Novice A, le 25-26 mars à Compiègne   |

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : [ffsg@ffsg.org](mailto:ffsg@ffsg.org)

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62